



GRUPE I : CHIENS DE SPORT

RETRIEVER (DORÉ)

RECONNAISSANCE : 1927

Standard mis à jour : janvier 2022

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ASPECT GÉNÉRAL

Chien harmonieux, puissant, actif, robuste et bien constitué, ni lourdaud, ni haut sur pattes. Il a une expression empreinte de douceur et possède un caractère enthousiaste, alerte et sûr de lui. En premier lieu un chien de chasse, il doit être présenté dans un état propice au travail. On doit accorder une plus grande importance à l'apparence globale, l'équilibre, les allures et le rôle du chien qu'aux caractéristiques individuelles.

TEMPÉRAMENT

Amical et fiable. L'hostilité ou l'agressivité envers les autres chiens ou les personnes, une timidité excessive ou de la nervosité dans des situations habituelles; ces caractéristiques ne sont pas compatibles avec le tempérament du retriever doré. Les chiens qui démontrent un mauvais tempérament doivent être excusés de l'enceinte.

TAILLE

Hauteur au garrot : mâles, 58,5 à 61 cm (23 à 24 po); femelles, 54,5 à 57,25 cm (21,5 à 22,5 po)

Poids : mâles de 29,5 à 34 kg (65 à 75 lb); des femelles 25 à 29,5 kg (55 à 65 lb)

Distance du sternum à la tubérosité ischiatique (pointe des fesses) légèrement supérieure à la hauteur au garrot, dans un rapport de 12 : 11. La distance entre le haut du garrot et la pointe du coude et entre la pointe du coude et le sol doit être approximativement égale.

ROBE

Robe d'apparence naturelle, résiliente, dense et imperméable avec un bon sous-poil. Texture plus fine que celle de la robe d'un chien à poil court et moins soyeuse que celle d'un setter. Poil collé sur le corps, peut être droit ou ondulé. Légères franges à l'arrière des pattes antérieures et franges plus importantes sur le devant du cou, à l'arrière des cuisses et sous la queue. Collerette naturelle non taillée.

COULEUR

Couleurs de diverses nuances d'or lustré allant de crème à l'or le plus foncé. Les franges peuvent être légèrement plus claires que le reste du pelage. La présence de quelques poils blancs sur la poitrine est permise mais non souhaitable. Les nuances claires autorisées ne doivent pas être confondues avec les marques blanches.

TÊTE

Crâne large et légèrement arqué longitudinalement et transversalement, absence de proéminence des os frontaux ou occipitaux. Bon stop. **Chanfrein** profond et large, presque aussi long que le crâne. **Museau** vu de profil, légèrement plus profond au stop qu'à l'extrémité; vu d'en haut, légèrement plus large au stop qu'à l'extrémité. Babines non trop pendantes aux commissures. L'élimination des moustaches aux fins d'exposition facultative. **Truffe** noire ou brun foncé, quoiqu'une teinte plus pâle lorsqu'il fait froid n'est pas sérieux. **Dentition** en ciseaux, avec les incisives inférieures touchant la partie intérieure des incisives supérieures. Dentition complète. **Yeux**

d'expression aimable et intelligente, de grandeur moyenne; pourtour des paupières foncé et serré; yeux bien écartés et assez enfoncés dans la tête. Couleur préférée brun foncé, jamais plus pâle que la couleur de la robe. On ne doit pas voir de blanc ou de conjonctive visible lorsque l'animal regarde droit devant lui. **Oreilles** plutôt courtes, portées plates contre la tête, avec les extrémités arrondies légèrement sous le niveau de la mâchoire. Arête antérieure fixée loin derrière l'oeil, tout juste au-dessus, avec arête postérieure tout juste sous l'oeil.

COU

De longueur moyenne, bien inséré dans les épaules en oblique, d'apparence forte et musclée avec collerette naturelle et non retouchée. Absence de fanon.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Bien musclés et coordonnés avec les membres postérieurs et pouvant se déplacer librement. **Omoplates** larges, longues et obliques, formant un angle d'environ 90° avec le bras. Omoplates et humérus doivent être à peu près de la même longueur, avec les coudes près du corps sous l'extrémité la plus haute des omoplates. **Pattes** droites avec une bonne ossature. **Paturon** court et fort, légèrement incliné vers l'avant avec aucune indication de fragilité.

CORPS

Ligne du dessus horizontale du garrot à la croupe, que l'animal soit à l'arrêt ou en mouvement. Bien équilibré, court, profond jusqu'au niveau du cœur. **Poitrine** au moins aussi large qu'une main d'homme, y compris le pouce. Poitrail s'étendant jusqu'aux coudes. Côtes longues et bien cintrées mais non en forme de tonneau et s'étendant loin vers l'arrière du corps. **Rein** court et musclé, large et profond, ventre très peu rétracté. Croupe légèrement inclinée.

MEMBRES POSTÉRIEURS

Larges et bien musclés. Grassets bien tournés. Lorsque debout en position naturelle l'angle entre le fémur et le bassin de l'ordre de 90° avec des jarrets bien descendus. Pattes droites vues de l'arrière.

PIEDS

Pieds de grosseur moyenne, ronds, serrés, avec coussinets épais. L'excédent de poil peut être taillé pour bien montrer la forme naturelle et le profil.

QUEUE

Bien attachée, ni trop haut ni trop bas, suivant la ligne naturelle de la croupe. Longueur de l'os atteignant le jarret. En mouvement, portée gaiement, au niveau de la ligne de dessus ou avec une légère courbe ascendante mais jamais recourbée au-dessus du dos ni portée entre les pattes.

ALLURES

Dégagées au trot, fluides, puissantes et bien coordonnées. Vues du devant ou de l'arrière, les pattes ne sont tournées ni vers l'intérieur ni vers l'extérieur et les pieds ne se croisent pas ou ne se nuisent pas. Lorsque le chien se déplace à plus grande vitesse, les pieds ont tendance à converger vers l'axe passant par le centre de gravité de l'animal.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

- Une anomalie fonctionnelle des paupières ou des cils (telles que, mais sans s'y limiter, trichiasis, entropion, ectropion ou distichiasis) doivent être excusés de l'enceinte;
- Une longueur excessive du poil, un poil ouvert ou un poil mou et doux sont des défauts graves;

- Toute altération ou modification de l'aspect naturel et de la texture du poil ou du contour par l'emploi de produits, de sculptage, de coupe ou de tonte, autre que la taille des pieds, l'entretien des oreilles et le soin des poils épars, constitue une faute grave;
- Toute marque blanche au-delà de quelques poils sur la poitrine, à l'exception du grisonnement ou du blanchiment de la face ou du corps dû à l'âge;
- Toute trace visible de poils noirs ou d'autres poils décolorés;
- Yeux clairs, ronds, obliques, étroits ou triangulaires, qui nuisent à une expression correcte;
- Truffe couleur chair (rose sans pigmentation);
- Les espaces visibles dus à des dents manquantes.

CARACTÉRISTIQUES ÉLIMINATOIRES

- Déviation de hauteur de plus de 2,5 cm (1 po) de plus ou de moins que le standard;
- Prognathisme inférieur ou supérieur. Cet état ne doit pas être confondu avec un mauvais alignement des dents.

